

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : BEILLA-PANTEL Emilie à CONSTANT Sandrine, PARENT Philippe à DOLADILLE Damien

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

7.4 - CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PADEL AU COMPLEXE SPORTIF LA BAÏSSE A SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAT 2025

Dans le cadre d'appel à projet FRAT, Monsieur le Maire sollicite subvention pour un projet de construction d'un terrain de padel extérieur sur la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole.

La commune de Saint-Alban-sur-Limagnole porte un projet d'aménagement sportif structurant pour son territoire, en lien avec ses objectifs de promotion de la pratique physique et sportive pour tous. Elle dispose d'un complexe sportif dynamique, La Baisse, qui accueille déjà de nombreuses activités associatives et scolaires. Le projet consiste en la construction d'un terrain de padel extérieur, accessible aux publics diversifiés : scolaires, associations, familles, touristes. Ce nouvel équipement vise à compléter l'offre sportive existante et à encourager la pratique régulière d'un sport moderne, ludique et inclusif. Le padel est une activité en pleine croissance, répondant aux attentes des jeunes générations tout en étant accessible aux publics éloignés de la pratique traditionnelle (personnes peu sportives, publics seniors, femmes...). Le terrain sera implanté au sein du complexe La Baisse, facilitant l'accès (proximité du centre-bourg, parkings). L'aménagement tiendra compte des contraintes environnementales et s'intégrera harmonieusement dans l'espace existant.

Ce projet d'équipement de padel, répond à une forte attente locale. Il contribuera à dynamiser l'accès au sport en milieu rural, à développer les pratiques émergentes et à encourager la pratique régulière en autonomie ou dans un cadre associatif.

Le coût estimatif du projet s'élève à 43 350 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Désignation	%	€ HT
Agence Nationale du Sport	71.67	31 068.94 €
Département de la Lozère (FRAT)	8.33	3 611.06 €
Autofinancement	20.00	8 670.00 €
TOTAL	100	43 350.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la construction d'un terrain de padel extérieur au complexe sportif la Baïsse à Saint-Alban-sur-Limagnole ;
- **SOLLICITE** subvention auprès du Conseil Départemental de la Lozère au titre du FRAT 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à satisfaire à toutes démarches utiles relatives à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER

